



RAPPORT ADMINISTRATIF 2014

Caisse de **P**révoyance des **I**nterprètes de **C**onférence

Rue du Stand 51 • Case postale 5683 • CH-1211 GENÈVE 11

Tél.: +41-22 310 5920 • Fax: +41-22 310 5928

e-mail: cpic@cpic.ch • internet: www.cpic.ch

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

Rapport administratif du Conseil de Fondation
Exercice 2014

TABLE DES MATIÈRES

I.	MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
II.	RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
	1 Bilan de l'année écoulée	7
	2 Nouveautés	8
	3 Projets	8
III.	RAPPORT SUR LA GESTION DE FORTUNE	9
IV.	COMPTES	13
	IVa Bilan	13
	IVb Compte d'exploitation	14
	IVc Annexe.....	16
	IVd Fiche technique de l'immeuble	42
V.	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	44
VI.	INFORMATIONS DIVERSES	46

I. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, Chères Collègues, Chers Collègues,

L'année 2014, comme l'année 2013, est marquée par l'arrivée à maturité de la Caisse au plan démographique. Nombreux sont les bénéficiaires qui ont bénéficié d'une retraite méritée et sereine grâce à leur avoir CPIC.

C'est la raison pour laquelle le Conseil de Fondation continue de mettre l'accent sur le renforcement du dialogue avec la nouvelle génération d'interprètes pour les encourager à rejoindre la CPIC.

C'est ainsi que le Conseil de Fondation a œuvré à la réalisation d'une brochure de présentation de la Caisse dont le concept graphique sera mis en oeuvre sur le nouveau site Internet en 2015.

Par ailleurs, l'année 2014 a été une excellente année sur le plan des rendements des portefeuilles.

Les segments « A », « B » et « C » se sont comportés en ligne avec les marchés. Le segment croissance en euros ainsi que le segment croissance en francs suisses ont bien progressé; le segment conservateur en euros a, quant à lui, légèrement progressé.

Ces résultats, ainsi que ceux des autres années valident l'approche de la CPIC. La Caisse attribue à ses bénéficiaires l'intégralité de ses résultats après un prélèvement de frais modestes. Les bénéficiaires profitent ainsi d'une gestion prudente, équilibrée et diversifiée. Même si parfois il y a eu des années difficiles pour les rendements, comme l'année 2008, les bénéficiaires ont toujours vu leur avoir progresser sur le long terme (voir le site Internet www.cpic.ch sous « Gestion financière », « Performance des parts »).

Le Conseil de Fondation remercie chaleureusement le secrétariat de la CPIC pour sa précieuse collaboration et efficacité.

Genève, le 23 mars 2015

*Jacques-André SCHNEIDER
Président du Conseil de Fondation*

II RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 Bilan de l'année écoulée

Outre deux réunions du Conseil de Fondation in corpore, les Membres du Comité de gestion ainsi que le Président se sont réunis à diverses reprises pour examiner les questions inhérentes à la gestion financière et administrative de la Caisse.

Au 1^{er} janvier 2014, la Caisse comptait 2'711 membres dont trois titulaires de rente partielle. Au cours de l'exercice, la CPIC a enregistré 62 adhésions et 110 sorties, à savoir 4 décès, aucune exclusion prononcée par l'AG de 2014, 26 transferts de droits à pension, 57 sorties pour raison d'âge (dont 21 à 70 ans), 6 démissions avant âge terme, 17 rentes de retraite (dont 3 avec réversion). Ainsi, au 31 décembre 2014, elle comptait 2'663 membres.

A la clôture de l'exercice, le 31 décembre 2014, le total du bilan atteint EUR 265'848'271.83.

En 2014, les dépenses réalisées au titre de frais généraux se sont élevées à EUR 662'340.98, soit 0.25% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2014.

Les droits de garde et frais bancaires étaient de EUR 183'625.18. La commission de gestion des deux banques était de EUR 400'241.21.

Le total de ces deux postes relatif aux frais de gestion directs est de EUR 583'886.39 et représente 0.22% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2014.

Le **total des dépenses directes** a ainsi été de EUR 1'246'227.37, soit 0.47% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2014. Ce pourcentage est inférieur à celui de 2013 qui était de 0.48%.

Depuis le 1er janvier 2013, une directive fédérale suisse relative à la comptabilisation des frais de gestion indirects est entrée en vigueur. Celle-ci oblige, dans un souci de transparence, les caisses de prévoyance suisses à identifier et inscrire dans les comptes annuels les frais “total expense ratio” (ci-après frais TER) prélevés par les véhicules de placements collectifs* auxquelles elles font appel.

Il importe de noter que cela ne modifie en rien les valeurs de part des trois segments de la CPIC.

Quant à la valeur de la part « A », elle est passée de EUR 179.76 à EUR 196.82, augmentant ainsi de 9.49% en euros. La valeur de la part « B », est, elle, passée de EUR 153.20 à EUR 154.70, augmentant ainsi de 0.98% en euros. La valeur de la part « C» est passée de CHF 106.39 à CHF 112.59, augmentant de 5.83% en francs suisses.

La Caisse bénéficie toujours de l’exonération fiscale. Les pièces établissant qu’elle remplit les conditions d’octroi de l’exonération sont produites chaque année à l’Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance.

* Jusqu’au 31 décembre 2012, les parts de placements collectifs détenues par la CPIC ont été comptabilisées à leur valeur nette, c’est-à-dire après prélèvement des frais TER.

2 Nouveautés :

- Réalisation d’une brochure de présentation de la Caisse.

3 Projets :

- Suite de la réflexion sur le renouvellement des bénéficiaires de la CPIC, notamment constitution d’un réseau de bénéficiaires et examen des statistiques des entrées/sorties afin de mieux cibler les démarches.
- Mise en oeuvre du concept graphique de la brochure sur le site Internet.

III RAPPORT DE GESTION DE FORTUNE 2014

Synthèse des performances 2014 des segments A, B et C de la CPIC

Sur l'année 2014, la valeur du segment A (« croissance ») est passée de EUR 179.76 à EUR 196.82, soit une variation annuelle en EUR de 9.49% (ou 7.44% en CHF, 2.10% en GBP et -3.86% en USD). La valeur du segment B (« conservateur ») est passée de EUR 153.20 à EUR 154.70, soit une performance annuelle en EUR de 0.98% (ou -0.91% en CHF, -5.84% en GBP et -11.33% en USD). La valeur du segment C est passée de CHF 106.39 à CHF 112.59, soit une variation en CHF de 5.83% (ou 7.84% en EUR, 0.57% en GBP et -5.30% en USD).

Une année 2014 en deux temps

L'année 2014 peut-être scindée en deux épisodes distincts : le premier semestre, empreint d'une étonnante sérénité dans la mesure où toutes les classes d'actifs ont progressé de concert, sous l'impulsion notamment de la bonne tenue de l'économie américaine, mais également par les évolutions en Europe où les investisseurs ont semblé percevoir favorablement l'arrivée de MM. Matteo Renzi en Italie et Manuel Valls en France, anticipant une accélération des réformes.

Tandis que les marchés avaient grimpé sans ombrage pendant six mois, le second semestre s'est avéré plus tendu et annonciateur de risques potentiels. Les tensions géopolitiques se sont montrées de plus en plus menaçantes (Ukraine, Proche-Orient, Grèce, Virus Ebola, etc.) et les divergences macroéconomiques entre les Etats-Unis et le reste du monde sont devenues de plus en plus manifestes à partir de l'été. Alors que la Fed annonçait la fin de sa politique accommodante (QE) en octobre et promettait un durcissement monétaire en 2015, la Banque Centrale Européenne pour sa part, commençait à mettre en œuvre des mesures non conventionnelles et à instaurer des taux de dépôt négatifs. La Banque du Japon, quant à elle, accélérait son programme quantitatif.

Dans ce contexte les grands indices boursiers, représentatifs des marchés d'actions et d'obligations terminent l'année en forte progression, de l'ordre de 19.50% pour les actions internationales (performance exprimée en EUR) et 13.50% pour les obligations de la zone euro. La hausse des marchés d'actions a concerné la plupart

des secteurs industriels, à l'exception des valeurs liées à l'énergie, pénalisées par la forte baisse du cours du pétrole (-48.6% en USD). On notera de même que les marchés émergents n'ont que très peu bénéficié de ce mouvement haussier.

Le dollar au plus haut depuis 2008 et le pétrole au plus bas depuis 2009

Le dollar termine l'année en hausse de 10% à 20% selon les devises de référence et retrouve le niveau des années 2005, 2008 et 2010, ouvrant ainsi la voie à une hausse additionnelle de 15% à 20%. En partie lié à la situation macroéconomique et à la hausse du dollar, l'énergie a perdu près de 50% en dollar par rapport à son plus haut de l'année. L'impact est colossal pour les pays producteurs dont certains marchés émergents comme la Russie, le Venezuela ou le Brésil.

Les obligations plébiscitées dans un contexte de reprise de la volatilité des actions

Ces bouleversements notables ont déclenché des pics de volatilité sur les marchés d'actions qui, en dépit de soubresauts violents en octobre (-6% en quelques jours à peine) et début décembre, terminent l'année tout près des plus hauts aux Etats-Unis, au Japon ou en Suisse. Les pays dépendant des matières premières (Australie, Russie, Brésil, Norvège, etc.) n'ont pas bénéficié de ce mouvement. L'indicateur de volatilité des actions américaines (VIX) a de nouveau touché le seuil des 30% – pour la première fois depuis 2011 – et semble vouloir se maintenir au-dessus de sa « zone de repos » située sous les 15%.

Bénéficiant d'un environnement favorable – faible croissance mondiale et faible inflation – les emprunts obligataires ont régné en maîtres tout au long de l'année, créant la surprise par rapport aux prévisions de début 2014. Le taux 10 ans suisse se retrouve sous le seuil des 0,30%, le 10 ans allemand près des 0,50% et le taux 10 ans US est à peine supérieur à 2% alors que la croissance nominale du pays est proche de 5%.

A l'exception de quelques pays émergents dont les devises se sont fortement dégradées, la désinflation a été marquée en 2014,

particulièrement en Europe mais aussi en Chine ou au Royaume Uni. La déflation est un risque majeur très préoccupant aggravé par la baisse du prix des matières premières. Il faudra donc tout le talent de Mario Draghi pour arrêter toute détérioration supplémentaire et inverser les anticipations désormais bien ancrées sous le seuil objectif de la BCE. Le risque est considérable car une situation déflationniste pourrait réduire à néant les perspectives de croissance.

2014 : l'année de la normalisation ?

Cinq ans après le début de la crise financière, l'économie mondiale est clairement en meilleure santé. Un long processus de rééquilibrage a permis à l'économie mondiale de retrouver le chemin de la croissance en 2013. L'activité industrielle aux Etats Unis est en effet robuste, permettant une nette embellie au niveau de l'emploi ainsi qu'une reprise du marché immobilier. D'abord localisée aux Etats Unis, l'amélioration cyclique s'est élargie au fil des mois au reste du Monde. La nécessité de rééquilibrage de l'économie a cependant eu un impact important sur les pays émergents. Le Brésil, l'Inde ou la Chine affichent des taux de croissance encore élevés mais plus faibles que ces dernières années. Confrontés à une demande toujours plus importante de partage des richesses, ces pays sont en phase d'évolution de leur modèle et de restructuration qui risquent de peser temporairement sur leur niveau d'activité.

Contrairement aux précédentes reprises, les pressions inflationnistes sont absentes et ce, malgré le niveau important de liquidités injectées par les banques centrales. Nombre d'indicateurs soulignent ainsi que le risque concernant l'évolution des prix est davantage centré sur le risque de déflation que sur le risque d'inflation.

Toutefois, l'élément manquant de la reprise actuelle concerne l'investissement des entreprises. Leurs niveaux de profitabilité – toujours très élevés – ont été atteints grâce à des conditions financières exceptionnelles et des gains de productivité toujours plus importants.

Perspectives pour 2015

En premier lieu, la croissance américaine semble bien ancrée et rien, pas même le durcissement de la politique monétaire prévu en 2015, ne devrait entamer la solidité de son économie. Par ailleurs, l'Europe qui a franchement déçu en 2014 pourrait montrer un visage plus favorable en 2015, en termes de croissance, bénéficiant d'au moins trois facteurs favorables : la baisse de l'Euro, la baisse de prix des produits pétroliers et la politique monétaire accommodante de la BCE devant favoriser les actifs financiers et le crédit aux entreprises. Une croissance plus ferme – entre 1% et 1,5% – pourrait ainsi voir le jour.

Du point de vue des placements, nous pensons que l'environnement demeurera favorable aux actions, surtout en Europe et au Japon. Par ailleurs, bien que nous n'anticipions pas à court terme de retournement à la hausse des taux européens, leur très faible niveau actuel rend les obligations peu attractives. En Europe, les obligations d'entreprises demeurent une alternative intéressante à la dette souveraine, ce qui nous semble moins être le cas aux Etats-Unis. Enfin, en l'absence d'une visibilité marquée sur les matières premières, nous demeurons réservés à court terme sur les perspectives de cette classe d'actifs.

IV. COMPTES

IVa Bilan

	<i>Annexe</i>	31.12.2014 <i>EUR</i>	31.12.2013 <i>EUR</i>
ACTIF			
Placements		265,081,243.47	250,152,288.05
Liquidités et placements sur le marché monétaire	7.1	21,952,455.58	19,260,754.44
Créances	7.2	816.04	2,326.16
Obligations		91,398,866.64	103,856,948.55
Actions		72,896,017.89	67,452,935.68
Parts de fonds de placement		71,458,170.71	53,103,979.97
Immeuble		7,842,908.93	6,186,038.15
Produits dérivés	6.5	-467,992.32	289,305.10
Compte de régularisation actif	7.3	767,028.36	929,598.98
Actifs provenant de contrats d'assurance		0.00	0.00
Total de l'actif		265,848,271.83	251,081,887.03

	<i>Annexe</i>	31.12.2014 <i>EUR</i>	31.12.2013 <i>EUR</i>
PASSIF			
Dettes	7.4	120,607.99	650,201.36
Compte de régularisation passif	7.5	115,231.82	207,369.15
Provisions non techniques		127,241.57	137,507.04
Provisions générales	7.6	127,241.57	137,507.04
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		264,511,850.72	249,404,249.94
Capital de prévoyance des bénéficiaires actifs	5.2	264,511,850.72	249,404,249.94
Réserve de fluctuation de valeur	6.3	973,339.73	682,559.54
Total du passif		265,848,271.83	251,081,887.03

IVb Compte d'exploitation

<i>Annexe</i>	<i>2014 EUR</i>	<i>2013 EUR</i>
Cotisations et apports ordinaires et autres	11,207,809.91	12,165,688.59
Cotisations des salariés	3,327,718.04	3,832,855.21
Contributions de l'employeur	5,593,475.20	6,742,998.69
Cotisations supplémentaires des salariés	2,286,616.67	1,589,834.69
Prestations d'entrée	363,886.30	201,135.52
Apports de libre passage	363,886.30	201,135.52
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	11,571,696.21	12,366,824.11
Prestations réglementaires	-10,833,619.30	-9,388,507.85
Autres prestations réglementaires	-1,494,795.35	-867,848.25
Prestations en capital à la retraite	-9,042,063.99	-8,019,004.73
Prestations en capital au décès	-296,759.96	-501,654.87
Prestations de sortie	-7,105,496.35	-4,392,198.96
Prestations de libre passage en cas de sortie	-7,105,496.35	-4,392,198.96
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-17,939,115.65	-13,780,706.81
Dissolution(+)/Constitution(-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-14,876,919.35	-4,380,519.33
Dissolution(+)/Constitution(-) de capitaux de prévoyance des bénéficiaires actifs	5.2 6,404,279.02	1,453,040.47
Rémunération du capital-épargne	5.2 -21,281,198.37	-5,833,559.80
Variation des capitaux/provisions/réserves	-14,876,919.35	-4,380,519.33
Produits de prestations de réassurance	0.00	0.00
Prestations de réassurance	0.00	0.00
Charges de réassurance	-36,859.58	-39,157.77
Primes de réassurance	-36,859.58	-39,157.77
Résultat net de réassurance	5.1 -36,859.58	-39,157.77
Résultat net de l'activité de prévoyance	-21,281,198.37	-5,833,559.80

	<i>Annexe</i>	<i>2014 EUR</i>	<i>2013 EUR</i>
Résultat net des placements	6.7	22,254,854.25	6,531,609.98
Résultat sur liquidités		715,503.44	-333,129.41
Résultat sur placements monétaires		0.00	0.00
Résultat sur obligations		3,562,032.41	1,208,383.36
Résultat sur produits structurés		0.00	0.00
Résultat sur actions		6,849,144.68	5,427,563.41
Résultat sur fonds de placement		12,374,734.15	2,086,466.51
Résultat sur immeuble		1,998,799.46	217,300.65
Résultat sur opérations de dérivés		-1,634,423.70	-436,446.43
Frais d'administration de la fortune		-1,611,422.41	-1,644,425.38
Rétrocessions reçues		486.22	5,897.27
Autres produits	7.7	49,922.19	66,959.36
Autres frais		0.00	0.00
Frais d'administration	7.8	-662,340.98	-694,008.84
Coût de l'administration générale		-628,752.69	-659,239.75
Honoraires de l'organe de révision		-30,223.00	-29,839.89
Emoluments des autorités de surveillance		-3,365.29	-4,929.20
Résultat net des activités hors prévoyance		21,642,435.46	5,904,560.50
Différence de conversion		0.00	0.00
Excédent des produits avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur		361,237.07	71,000.70
Dissolution(+)/Constitution(-) de la réserve de fluctuation de valeur	6.3	-361,237.07	-71,000.70
Excédent net		0.00	0.00

IVc Annexe

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Bases et organisation.....	17
2. Bénéficiaires actifs et rentiers réassurés.....	19
3. Nature de l'application du but.....	19
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	20
5. Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture.....	22
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	23
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	39
8. Demandes de l'autorité de surveillance	41
9. Autres informations relatives à la situation financière	41
10. Evénements postérieurs à la date du bilan	41

1 Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

Adresse	Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence Rue du Stand 51 1211 Genève 11
Siège	Genève
Forme juridique	Fondation de droit privé
But	Prémunir les bénéficiaires actifs et leurs ayants droit contre les conséquences économiques de la vieillesse et du décès.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (ci-après la CPIC ou la Caisse) est régie par ses propres statuts et par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Elle est inscrite au Registre du Commerce et placée sous la surveillance de l'autorité compétente. Elle n'est pas inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle. Elle ne cotise pas au Fonds de garantie.

1.3 Indication des actes et des règlements

Acte constitutif	Le 11 juin 2005
Statuts	En vigueur depuis le 11 juin 2005, modifiés le 27.04.2013.
Règlement de la Caisse	En vigueur depuis le 11 juin 2005, modifié le 27.04.2013.
Règlement de placement	En vigueur depuis le 1er janvier 2006, modifié le 31.12.2012.
Règlement sur les indemnités du Conseil de Fondation	En vigueur depuis le 1er janvier 2012, modifié le 23.11.2013. Soumis à la validation de l'autorité de surveillance.

La CPIC est une fondation de droit privé inscrite au Registre du commerce de Genève le 13 septembre 2005. Elle a repris la totalité des actifs et passifs de la Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence, société coopérative constituée le 15 février 1970 et dissoute par décision de son Assemblée Générale du 11 juin 2005, selon contrat de transfert de patrimoine du 11 juin 2005. Les profits et les risques afférents au patrimoine transféré ont été repris avec effet rétroactif au 1er janvier 2005.

1.4 Organe de gestion / Droit à la signature

Conseil de Fondation	Monsieur Jacques-André Schneider (Président) Monsieur Daniel André (Vice-Président) Madame Agnès Perrot Madame Anne-Marie Arbaji-Sfeir Madame Dominique Baz
Personnes habilitées à signer auprès des banques	Monsieur Jacques-André Schneider (Président) Madame Agnès Perrot Madame Dominique Baz Madame Jacqueline Vicario-Locci (Directrice)
Mode de signature	collective à deux

1.5 Expert, organe de révision, conseillers et autorité de surveillance

Organe de révision	PricewaterhouseCoopers S.A. Succursale de Genève Avenue Giuseppe-Motta 50 1211 Genève 2
Expert en prévoyance	Aucun, la Caisse n'a pas de passif actuariel.
Administration et comptabilité	LO Patrimonia SA Rue de Saussure 6 1204 Genève
Global Custody	Lombard Odier & Cie SA Rue de la Corraterie 11 1204 Genève
Gérants de fortune	Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA Rue de la Corraterie 11 1204 Genève Vontobel Asset Management AG Bahnhofstrasse 3 8001 Zurich
Régisseur de l'immeuble	Besson Dumont Delaunay & Cie SA Route du Grand-Lancy 6A Case postale 1815 1211 Genève 26
Affiliation auprès de l'autorité de surveillance	Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève.

1.6 Employeurs affiliés

Les employeurs des bénéficiaires sont toutes les Organisations avec lesquelles l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (ci-après AIIC) a conclu un accord, à savoir le secteur conventionné (Communautés Européennes, Organisations Coordonnées, Organisations de la famille des Nations Unies, OMD, Interpol, GUFs).

2 Bénéficiaires actifs et rentiers réassurés

2.1 Bénéficiaires actifs	<i>31.12.2014</i>	<i>31.12.2013</i>
Nombre de bénéficiaires	2663	2711
2.2 Rentiers réassurés	<i>31.12.2014</i>	<i>31.12.2013</i>
Nombre de rentiers	80	65

La Caisse propose aux bénéficiaires dans la tranche d'âge de 60 à 70 ans qui le souhaitent de souscrire à un système facultatif de rentes viagères au moment de leur retraite. A cet effet, la CPIC a conclu un contrat collectif de réassurance auprès des Rentes Genevoises, institution gérant entièrement le versement des rentes, garanties par la République et Canton de Genève, sur la base des primes uniques qui lui sont transférées irrévocablement par la Caisse à la retraite des bénéficiaires.

3 Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Plan en primauté des cotisations assurant des prestations conformes au but de la Caisse (cf point 1.1) et au règlement en vigueur (cf point 1.3).

3.2 Financement, méthodes de financement

La Caisse recueille :

1) les versements opérés d'ordre et pour compte des bénéficiaires par les employeurs qui ont conclu à cet effet un accord avec l'AIIC, chaque accord fixant la contribution (part employeur / part interprète) en pourcentage de la rémunération ;

2) les contributions personnelles facultatives des bénéficiaires dans les limites fixées par le Conseil de Fondation.

Les avoirs de chaque bénéficiaire sont convertis en unité de capital. La valeur du capital est régulièrement estimée et divisée par le nombre d'unités existantes. Le capital de la Caisse peut être réparti entre un ou plusieurs segments distincts (cf point 4.2).

La rémunération du capital épargne représente la variation de la valeur nette d'inventaire (cf point 5.2).

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Aucune.

4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes sont présentés selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26, mais en tenant compte des spécificités de la CPIC (pas de passif actuariel).

4.2 Principes comptables et d'évaluation

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et des comptes d'exploitation et les principes d'évaluation sont régis, par analogie, par les dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) ainsi que l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

La fortune est gérée sur la base de trois portefeuilles ou segments : le segment "croissance" en euro (Segment A) dont l'objectif est le rendement à long terme, le segment "conservateur" en euro (Segment B), ouvert aux bénéficiaires de 55 ans et plus qui le souhaitent, dont le but est de préserver le capital retraite en limitant fortement les risques de volatilité à court terme et le segment "croissance" en francs suisses (Segment C), introduit le 1er juin 2011 avec un prix d'émission fixé à CHF 100.00, ouvert à tous quelque soit l'âge, dont l'objectif est le rendement à moyen et long terme en francs suisses. La part est l'unité de capitalisation de la CPIC.

Les placements mobiliers de la fortune sont évalués mensuellement à la valeur de marché.

L'immeuble de la Caisse est évalué à la hausse ou à la baisse sur la base d'une estimation prévue à intervalle régulier en fonction d'une valeur de rendement. La dernière estimation indique une valeur de CHF 9'430'000.-. L'immeuble fait partie des avoirs du segment "croissance" en euro (segment A).

La répartition du capital en valeur et en unités est la suivante

Segment “croissance” en EUR (Segment A)	<i>31.12.2014 EUR</i>	<i>31.12.2013 EUR</i>
Capital	233,234,305.82	218,742,582.70
Nombre d’unités	1,185,025	1,216,854
Valeur de la part	196.82	179.76
Variation annuelle en %	9.49%	2.73%
Segment “conservateur” en EUR (Segment B)		
Capital	16,299,254.41	17,531,139.88
Nombre d’unités	105,357	114,430
Valeur de la part	154.70	153.20
Variation annuelle en %	0.98%	0.27%
Segment “croissance” en CHF (Segment C)		
Capital	13,124,254.37	11,478,153.93
Nombre d’unités	140,151	132,193
Valeur de la part	93.64	86.83
Variation annuelle en %	7.84%	-1.88%

4.3 Monnaie de référence des placements (voir point 6.2)

Dès le 1er janvier 2009, la monnaie de référence des placements est passée des francs suisses à l’euro en raison de la domiciliation de la grande majorité des bénéficiaires de la Caisse en zone euro. Le changement a été approuvé par le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle du canton de Genève le 18 mars 2008.

Le changement de référence a été décidé le 30.11.2007 par le Conseil de Fondation sur la base d’un rapport de recommandation des gestionnaires et a été confirmé par un nouveau rapport de ces derniers daté de février 2009. La comptabilité est tenue en euro à partir du 1er janvier 2009. Les comptes sont convertis en francs suisses conformément aux exigences légales. Les principes de conversion utilisés sont les suivants :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture, à savoir à 1.20236 au 31.12.2014 et à 1.22534 au 31.12.2013
- les comptes de résultat en euro sont convertis au taux de clôture à l’exception des frais d’administration et des résultats nets des placements qui sont convertis au taux du jour ;
- les écarts de change sont enregistrés dans le compte de résultat.

5 Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurance

La Caisse offre la possibilité aux bénéficiaires de souscrire à leur charge à deux assurances collectives conclues directement entre la Caisse et deux compagnies d'assurances distinctes :

Helsana Assurance S.A. Assurance collective en cas d'accidents prévoyant des capitaux décès et invalidité ou invalidité seule.

PK Rück Assurance de groupe risque décès depuis le 01.01.2012.

Ces deux assurances sont indépendantes du capital de prévoyance constitué par les bénéficiaires auprès de la Caisse. Ces assurances sont facultatives.

5.2 Evolution et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

Actifs	31.12.2014 EUR	31.12.2013 EUR
Solde au 1er janvier	249,404,249.94	245,193,480.64
Cotisations des salariés	3,327,718.04	3,832,855.21
Contributions de l'employeur	5,593,475.20	6,742,998.69
Cotisations supplémentaires des salariés	2,286,616.67	1,589,834.69
Apports de libre passage	363,886.30	201,135.52
Prestations d'assurance collective B	0.00	0.00
Primes d'assurance collective A + B	-36,859.58	-39,157.77
Autres prestations réglementaires	-1,494,795.35	-867,848.25
Prestation en capital à la retraite	-9,042,063.99	-8,019,004.73
Prestation en capital au décès	-296,759.96	-501,654.87
Prestation de libre passage en cas de sortie	-7,105,496.35	-4,392,198.96
Mouvement de la période	-6,404,279.02	-1,453,040.47
Rémunération du capital-épargne	21,281,198.36	5,833,559.79
Ecart de conversion	230,681.44	-169,750.02
Total du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs	264,511,850.72	249,404,249.94

Le capital de prévoyance comprend les soutes de contributions des bénéficiaires non encore converties en unité de capital.

5.3 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Le Conseil de Fondation n'a pas recours à une expertise actuarielle, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

5.4 Degré de couverture selon article 44 OPP 2

Pas applicable, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Le Conseil de Fondation a défini la politique de placement et l'a consignée dans un règlement de placement (cf point 1.3). Ce règlement est établi dans l'esprit de l'article 71 de la LPP et des articles 49 à 59 de l'OPP2 (art. 60 OPP2 abrogé le 01.04.2009). Il complète les dispositions réglementaires de la CPIC.

Le Conseil de Fondation a désigné un Comité de gestion. Ce dernier a la responsabilité de l'exécution de l'administration de la fortune (cf point 1.5 concernant les gérants de fortune).

Rétrocessions :

LOAM : En date du 15 janvier 2015, Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA a confirmé par écrit qu'aucune rétrocession n'a été perçue durant l'exercice 2014.

Vontobel : En date du 19 janvier 2015, Vontobel SA a confirmé par écrit qu'aucune rétrocession n'a été perçue durant l'exercice 2014.

6.2 Extensions des limites de placement (art. 50 al.4 OPP 2)

Segment "croissance" en EUR (Segment A)

L'allocation stratégique ainsi que la limite maximum pour les monnaies étrangères dépasse largement le plafond maximum fixé par l'art. 55 OPP2. Ce dépassement se justifie néanmoins par le fait que la grande majorité (plus de 90%) des bénéficiaires de l'institution est basée hors de Suisse et qu'environ 80% de ces bénéficiaires résident dans la zone euro. Partant de ce constat, le Conseil de Fondation a décidé, sur recommandation des gestionnaires de fortune, de basculer la monnaie de référence des portefeuilles du franc suisse à l'euro à compter du 1er janvier 2009, dans le but d'obtenir le meilleur alignement possible entre les prestations fournies par la caisse et la monnaie de référence de la grande majorité des bénéficiaires. Un rapport détaillé sur les diverses étapes du passage à

l'euro a été rédigé par la banque Lombard Odier & Cie SA en février 2009. Une stratégie de placement favorisant une pondération importante des investissements dans la monnaie de référence est conforme à la tolérance au risque de l'institution qui a été définie par le Conseil de Fondation. Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Segment "conservateur" en EUR (Segment B)

Un rapport concluant établi par la banque Lombard Odier & Cie SA et soumis au Conseil de Fondation le 11 mai 2006 a démontré que, compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt actuels sur le marché obligataire, un élargissement de l'univers d'investissement, notamment dans des placements dits «alternatifs» tels que les Hedge Funds, permettrait une meilleure diversification des risques tout en améliorant l'espérance de rentabilité. Cette stratégie a été validée par le Comité de gestion de la Fondation selon procès-verbal du 30 novembre 2007 et approuvé par le Conseil de Fondation.

Depuis lors, l'art. 55 OPP2, autorise jusqu'à 15% de placements alternatifs (Hedge Funds, matières premières, private equity et infrastructure).

Le segment conservateur n'a pas été investi en Hedge Funds, en 2011, 2012 et 2013.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Segment "croissance en CHF " (Segment C)

Sur la base d'une recommandation émise par la banque Lombard Odier & Cie SA en mars 2011, le Conseil de Fondation a décidé d'introduire un segment croissance en francs suisses entré en vigueur le 1er juin 2011. Cette décision a été validée par le Comité de gestion de la Fondation selon procès-verbal du 18 mars 2011.

Dans sa teneur du 1er janvier 2009, l'OPP2 prévoit une limite de 15% pour l'ensemble des placements alternatifs, nouvellement inclus dans le catalogue de placements autorisés de l'art.53 OPP2. Conformément à l'art. 50 al.4 OPP2, cette disposition peut faire l'objet d'une extension de placement pour autant que les principes de sécurité et de répartition appropriée des risques soient respectés. Cette extension s'explique d'une part par le recours à des fonds d'allocation d'actifs, qualifiés d'alternatifs au regard de l'OPP2 mais largement diversifiés, soumis à une surveillance prudentielle (UCITS III) et permettant une liquidité quotidienne. Cette extension se justifie également par la nécessité de s'appuyer sur des actifs et des stratégies présentant des caractéristiques stabilisatrices et de diversification, tels que les matières premières.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Référence à l'euro

Dès le 1er janvier 2009, la monnaie de référence des placements est passée des francs suisses à l'euro en raison de la domiciliation de la grande majorité des bénéficiaires de la Caisse en zone euro. Le changement a été approuvé par le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle du canton de Genève le 18 mars 2008.

Le changement de référence a été décidé le 30 novembre 2007 par le Conseil de Fondation sur la base d'un rapport de recommandation des gestionnaires et a été confirmé par un nouveau rapport de ces derniers daté de février 2009.

6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Pas applicable pour les placements mobiliers, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

Applicable uniquement pour l'immeuble de la Caisse.

	2014 EUR	2013 EUR
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01	682,599.54	727,681.77
Attribution des fonds libres de l'exercice précédent	-70,496.88	-116,122.93
Augmentation due au résultat d'exploitation	361,237.07	71,000.70
	<u>290,740.19</u>	<u>-45,122.23</u>
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12	<u>973,339.73</u>	<u>682,559.54</u>

La réserve de fluctuation de valeur a pour but la prise en compte d'une fluctuation de valeur de l'immeuble à long terme. Elle est calculée en fonction d'un budget de travaux à effectuer à moyen terme, budget estimé dans un rapport produit à intervalle régulier par la régie Besson Dumont Delaunay & Cie SA. La réserve est par conséquent alimentée en fonction de cette estimation et réduite ensuite de la valeur des travaux effectués. L'impôt sur la plus-value en cas de vente de l'immeuble est également pris en compte.

La réserve de fluctuation de valeur est tenue en francs suisses à partir de janvier 2010 et convertie mensuellement au cours euro de fin de mois. La différence de conversion est enregistrée dans le compte de résultat.

En 2014, la réserve de fluctuation a été utilisée pour des travaux d'étanchéité de la toiture ainsi que pour la suite des travaux de réfection des fenêtres de l'immeuble pour un total de CHF 100'399.75 (EUR 70'496.88)

L'augmentation due au résultat d'exploitation de CHF 434'337.00 (EUR 361'237.07) se décompose de la manière suivante :

- Provision d'impôt sur la plus-value suite à la réévaluation de l'immeuble pour CHF 349'337,--
- Provision annuelle pour gros travaux de CHF 85'000,--

6.4 Présentation des placements par catégories des trois segments consolidés

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	<i>Total au 31.12.2014 EUR</i>	<i>Total au 31.12.2013 EUR</i>
Créances et comptes de régularisation actif	0.32%	0.37%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.95%	1.08%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	6.52%	5.62%
Total des liquidités et divers	7.79%	7.07%
Obligations en francs suisses	0.69%	0.69%
Obligations en EUR	26.79%	34.15%
Obligations en devises étrangères hors Euro	7.18%	6.97%
Total des obligations - (direct et indirect)	34.66%	41.81%
Actions suisses	7.68%	6.47%
Actions étrangères	19.97%	20.69%
Total des actions - (direct et indirect)	27.65%	27.16%
Immobilier et infrastructure	7.94%	7.36%
Immeuble – détention directe	2.97%	2.49%
Total immeuble	10.91%	9.85%
Métaux et matières premières	2.84%	3.57%
Hedge Funds	16.32%	10.44%
Placements collectifs et directs	100.17%	99.90%
Placements de dérivés	-0.17%	0.10%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	74.85%	76.94%
Dérivés sur devises	11.65%	12.47%
Total placements en devises étrangères nets	86.50%	89.41%

6.4.1 Présentation des placements par catégories / Segment A

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au	Total au
	31.12.2014	31.12.2013
	EUR	EUR
Créances et comptes de régularisation actif	0.29%	0.34%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	1.05%	1.11%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	6.03%	5.08%
Total des liquidités et divers	7.37%	6.53%
Obligations en francs suisses	0.80%	0.80%
Obligations en EUR	26.90%	33.99%
Obligations en devises étrangères hors Euro	8.24%	8.03%
Total des obligations - (direct et indirect)	35.94%	42.82%
Actions suisses	8.95%	7.53%
Actions étrangères	23.25%	24.09%
Total des actions - (direct et indirect)	32.20%	31.62%
Immobilier et infrastructure	7.93%	7.80%
Total immeuble	7.93%	7.80%
Métaux et matières premières	3.30%	4.16%
Hedge Funds	13.46%	6.94%
Placements collectifs et directs	100.20%	99.87%
Placements de dérivés	-0.20%	0.13%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Placements sous gestion	96.65%	97.18%
Immeuble – détention directe	3.35%	2.82%
Fortune segment A	100.00%	100.00%
Total placements alternatifs	16.20%	10.79%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	78.46%	79.97%
Dérivés sur devises	12.44%	13.49%
Total placements en devises étrangères net	90.90%	93.46%

Dès le 21.02.2012, les limites de placement sont les suivantes (à l'exception de l'immeuble en détention directe) :

Catégories de placement	Poids neutres	min./max.
Placements traditionnels		
Liquidités et court terme en euro Obligations en euro Obligations en devises hors euro Obligations des pays émergents Actions suisses Actions européennes (ex-Suisse) Actions globales (ex-Europe)	85 %	0-100 % dont max 50 % en lettre de gage 0-50 %
Immobilier	5 %	0-10 %
Placements alternatifs		
Placements en stratégies alternatives Matières premières Infrastructure	10 %	0-25 %
Tous les placements		
Total Placements libellés en euro, y compris les placements libellés en autres monnaies avec une couverture du risque de change		40-100 %

6.4.2 Présentation des placements par catégories / Segment B

Placement de la fortune / répartition des risques	Total au	Total au
	31.12.2014	31.12.2013
Catégorie de placements	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	1.06%	1.11%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.32%	0.04%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	21.74%	17.91%
Total des liquidités et divers	23.12%	19.06%
Obligations en EUR	59.68%	70.37%
Obligations en devises étrangères hors Euro	1.71%	1.07%
Total des obligations - (direct et indirect)	61.39%	71.44%
Immobilier et infrastructure	10.66%	9.48%
Total immeuble	10.66%	9.48%
Contrats de change à terme	-0.02%	0.02%
Hedge Funds	4.85%	0.00%
Placements collectifs et directs	100.02%	99.98%
Placements de dérivés	-0.02%	0.02%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	83.12%	89.35%
Dérivés sur devises	9.68%	7.93%
Total placements en devises étrangères nets	92.80%	97.28%

Dès le 1er juillet 2010 les limites de placement sont les suivantes :

Catégories de placement	Allocation stratégique		
	Neutre	Min.	Max.
Placements traditionnels			
Liquidités et court terme en EUR	20 %	0 %	70 %
Obligations en EUR	80 %	0 %	100 %
Obligations en autres devises (hors EUR)	0 %	0 %	20 %
Immobilier	0 %	0 %	10 %
Placements alternatifs			
Infrastructure	0 %	0 %	5 %
Hedge Funds	0 %	0 %	5 %
Total	100 %		

Au 31 décembre 2014, les placements immobiliers représentent 10.66% de la fortune investie dans le segment B. Le Conseil de Fondation a pris note du dépassement de la limite de placement, et l'a autorisé dans son courrier du 26 septembre 2014 à la banque, en attendant l'application du nouveau règlement de placement au 1er janvier 2015

6.4.3 Présentation des placements par catégories / Segment C

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au	Total au
	31.12.2014	31.12.2013
	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	0.20%	0.16%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.58%	2.77%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	0.02%	0.02%
Total des liquidités et divers	0.80%	2.95%
Fonds de placement	89.67%	97.05%
Immobilier	9.53%	0.00%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	0.02%	0.02%
Total placements en devises étrangères nets	0.02%	0.02%

Dès le 21.02.2012, les limites de placement sont les suivantes :

Catégories de placement	Limites de placement
	Min - Max
Placements traditionnels	
Liquidités et placement à court terme	0 - 100 %
Obligations et autres créances à moyen et long termes	dont max 50 % en lettres de gage
Actions suisse et étrangères cotées en bourse	0 - 50 %
Immobilier situé en Suisse et à l'étranger	0 - 30 %, dont max 10 % en immobilier situé à l'étranger
Placements alternatifs	
Placements en stratégies alternatives	0 - 25 %
Matières premières	
Tous les placements	
Placements libellés en monnaies autres que CHF sans couverture du risque de change	0 - 30 %

Les placements comprennent des investissements dans deux fonds. Le placement le plus conséquent, 90 % du segment C, respecte les limites définies par l'OPP2. Le deuxième fonds, 10 % du segment C, est à considérer comme un placement alternatif. Par conséquent, les limites telles que définies dans le règlement de placement sont respectées.

6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) Segment A

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.14</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	11,250,000.00		
VENTE	CHF	-13,575,687.75	19.03.15	-49,826.17
ACHAT	EUR	2,177,793.65		
VENTE	JPY	-305,000,000.00	19.03.15	75,276.15
ACHAT	EUR	2,711,433.73		
VENTE	USD	-3,500,000.00	19.03.15	-180,021.27
ACHAT	EUR	10,415,832.06		
VENTE	USD	-13,000,000.00	18.03.15	-323,857.94
ACHAT	EUR	18,325,087.04		
VENTE	CHF	-22,000,000.00	18.03.15	13,461.84
				<u>-464,967.39</u>
Compte de marge USD				
Total des contrats de devises à terme				<u><u>-464,967.39</u></u>

Segment A Inventaire des positions futures

<i>Sous-jacent</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Cours</i>	<i>Valeur Contrat</i>	<i>Valeur de remplacement</i>
				<i>31.12.2014</i>	<i>31.12.2014</i>
				<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SMI FUTURE , échéance : 03.2014	CHF	-120	8,907.0000	-888,952	9,339.96
S&P 500 E-MINI , échéance : 03.2014	USD	-750	2,052.5000	-1,272,087	-27,363.04
Total instruments financiers dérivés				-18,023.08	-2,161,039.00

Segment A

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.13</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	11,250,000.00		
VENTE	CHF	-13,898,250.00	19.03.14	-98,636.88
ACHAT	EUR	2,307,232.26		
VENTE	JPY	-305,000,000.00	19.03.14	201,115.76
ACHAT	EUR	4,564,091.82		
VENTE	USD	-6,100,000.00	19.03.14	138,358.82
ACHAT	EUR	10,641,833.54		
VENTE	CHF	-13,000,000.00	17.03.14	26,796.64
ACHAT	EUR	7,367,423.22		
VENTE	CHF	-9,000,000.00	17.03.14	18,551.52
				286,185.86
Compte de marge USD				8,461.01
Total des contrats de devises à terme				<u>294,646.87</u>

Inventaire des positions futures

<i>Sous-jacent</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Cours</i>	<i>Valeur</i>	<i>Valeur de</i>
				<i>Contrat</i>	<i>remplacement</i>
				<i>31.12.2013</i>	<i>31.12.2013</i>
				<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SMI FUTURE , échéance : 03.2014	CHF	-250	8,112.0000	-1,655,051	-58,759.20
S&P 500 E-MINI , échéance : 03.2014	USD	-750	1,841.0000	-1,001,898	-36,979.35
Total instruments financiers dérivés				-2,656,949.00	-95,738.55

Segment B

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.14</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	1,578,433.61		
VENTE	CHF	-1,900,000.00	18.03.15	-3,024.93
Total des contrats de devises à terme				-3,024.93

Segment B

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.13</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	1,391,239.45		
VENTE	CHF	-1,700,000.00	17.03.14	3,119.24
Total des contrats de devises à terme				3,119.24

Dans le cadre de son approche de gestion pilotée par le risque, la banque Lombard Odier & Cie SA (ci-après LO) applique une couverture systématique des investissements en monnaies étrangères : en effet, le risque de change n'étant pas rémunéré à long-terme (contrairement aux expositions en actions et obligations), il est judicieux de protéger la fortune de ces fluctuations. Ainsi, des ventes à termes de devises sont faites régulièrement, à hauteur de la valeur des positions-titres sous-jacentes. Si la devise étrangère se déprécie contre l'euro, cette vente à terme se solde par un gain. En revanche, si la devise étrangère s'apprécie, la vente à terme se solde par une perte. D'autre part, la banque LO utilise des contrats futures sur obligations et actions à des fins d'allocation tactique. Ainsi la banque LO vend des contrats futures afin de réduire l'exposition à une classe d'actifs (actions, obligations) et elle en achète afin d'augmenter notre exposition. Les transactions sur futures permettent une gestion dynamique des expositions à moindre frais comparé à l'achat et la vente de titres ou de fonds.

6.6 Valeur de marché des titres prêtés

A la date du bilan, la Caisse n'a pas de titres prêtés.

6.7 Explications du résultat net des placements Consolidée

	2014 EUR	2013 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	1.95	2.04
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-310.72	-2,636.26
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	715,812.21	-330,495.19
Résultat net sur liquidités	715,503.44	-333,129.41
Intérêts	1,206,542.17	1,264,403.65
Résultat réalisé	-92,140.23	282,410.23
Résultat non réalisé	2,092,320.58	-784,263.52
Rendement TER	355,309.89	445,833.00
Résultat net sur obligations	3,562,032.41	1,208,383.36
Dividendes	557,728.62	492,727.86
Résultat réalisé	2,566,541.07	1,882,374.97
Résultat non réalisé	3,488,105.32	2,815,375.58
Rendement TER	236,769.67	237,085.00
Résultat net sur actions	6,849,144.68	5,427,563.41
Dividendes	1,162,522.97	2,308,439.22
Résultat réalisé	6,576,173.49	823,022.12
Résultat non réalisé	4,205,478.94	-1,497,619.83
Rendement TER	430,558.75	452,625.00
Résultat net sur fonds de placement	12,374,734.15	2,086,466.51
Produits	457,120.73	439,607.98
Charges	-115,192.05	-127,167.49
Variation de la valeur sur immeuble (effet de change)	147,085.74	-95,139.84
Variation de la valeur sur immeuble (réévaluation)	1,509,785.04	0.00
Résultat net sur immeubles	1,998,799.46	217,300.65
Résultat sur contrats de devises à terme	-1,281,114.27	689,131.47
Résultat réalisé sur autres dérivés	-435,942.61	-930,578.40
Résultat non réalisé sur autres dérivés	77,715.47	-200,665.50
Rendement TER	4,917.71	5,666.00
Résultat net sur opérations de dérivés	-1,634,423.70	-436,446.43
Rétrocessions reçues	486.22	5,897.27
Commission de gestion	-400,241.21	-327,407.81
Droits de garde	-181,848.35	-175,808.57
Frais divers	-1,776.83	0.00
Frais TER	-1,027,556.02	-1,141,209.00
Frais d'administration de la fortune	-1,611,422.41	-1,644,425.38
Résultat net des placements	<u>22,254,854.25</u>	<u>6,531,609.98</u>

6.7.1 Explications du résultat net des placements Segment A

	2014 EUR	2013 EUR
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-22.37	-2,636.26
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	708,999.70	-326,844.81
Résultat net sur liquidités	708,977.33	-329,481.07
Intérêts	908,908.36	928,871.60
Résultat réalisé	0.00	322,974.81
Résultat non réalisé	2,125,224.53	-536,964.57
Rendement TER	355,309.89	439,474.00
Résultat net sur obligations	3,389,442.78	1,154,355.84
Dividendes	557,728.62	492,727.86
Résultat réalisé	2,566,541.07	1,882,374.97
Résultat non réalisé	3,488,105.32	2,815,375.58
Rendement TER	236,769.67	237,085.00
Résultat net sur actions	6,849,144.68	5,427,563.41
Dividendes	877,314.32	2,061,560.52
Résultat réalisé	6,502,703.64	772,304.44
Résultat non réalisé	3,692,969.12	-1,284,599.50
Rendement TER	317,386.35	313,440.00
Résultat net sur fonds de placement	11,390,373.43	1,862,705.46
Produits	457,120.73	439,607.98
Charges	-115,192.05	-127,167.49
Variation de la valeur sur immeuble (effet de change)	147,085.74	-95,139.84
Variation de la valeur sur immeuble (réévaluation)	1,509,785.04	0.00
Résultat net sur immeubles	1,998,799.46	217,300.65
Résultat sur contrats de devises à terme	-1,247,881.60	664,599.70
Résultat réalisé sur autres dérivés	-435,942.61	-930,578.40
Résultat non réalisé sur autres dérivés	77,715.47	-200,665.50
Rendement TER	691.62	5,666.00
Résultat net sur opérations de dérivés	-1,605,417.12	-460,978.20
Rétrocessions reçues	486.22	5,897.27
Commission de gestion	-361,424.80	-279,987.83
Droits de garde	-160,515.04	-153,823.44
Frais divers	-1,555.82	0.00
Frais TER	-910,157.53	-995,665.00
Frais d'administration de la fortune	-1,433,653.19	-1,429,476.27
Résultat net des placements Segment A	21,298,153.59	6,447,887.09

6.7.2 Explications du résultat net des placements Segment B

	2014 EUR	2013 EUR
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-137.86	0.00
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	5,351.06	-1,009.98
Résultat net sur liquidités	5,213.20	-1,009.98
Intérêts	297,633.81	335,532.05
Résultat réalisé	-92,140.23	-40,564.58
Résultat non réalisé	-32,903.95	-247,298.95
Rendement TER	0.00	6,359.00
Résultat net sur obligations	172,589.63	54,027.52
Dividendes	21,453.96	32,831.55
Résultat réalisé	-4,241.53	35,328.20
Résultat non réalisé	92,293.14	3,769.59
Rendement TER	18,398.80	73,840.00
Résultat net sur fonds de placement	127,904.37	145,769.34
Résultat sur contrats de devises à terme	-33,232.67	24,531.77
Rendement TER	4,226.09	0.00
Résultat net sur opérations de dérivés	-29,006.58	24,531.77
Commission de gestion	-31,683.59	-29,786.06
Droits de garde	-12,734.88	-13,400.75
Frais divers	-135.49	0.00
Frais TER	-22,624.89	-80,199.00
Frais d'administration de la fortune	-67,178.85	-123,385.81
Résultat net des placements Segment B	<u>209,521.77</u>	<u>99,932.84</u>

6.7.3 Explications du résultat net des placements Segment C

	2014 EUR	2013 EUR
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-150.49	0.00
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-404.96	-100.20
Résultat net sur liquidités	-555.45	-100.20
Dividendes	263,754.69	214,047.15
Résultat réalisé	77,711.38	15,389.48
Résultat non réalisé	420,216.68	-216,789.92
Rendement TER	94,773.60	65,345.00
Résultat net sur fonds de placement	856,456.35	77,991.71
Commission de gestion	-7,132.82	-17,633.92
Droits de garde	-8,598.43	-8,584.38
Frais divers	-85.52	0.00
Frais TER	-94,773.60	-65,345.00
Frais d'administration de la fortune	-110,590.37	-91,563.30
Résultat net des placements Segment C	745,310.53	-13,671.79
Résultat net des placements du compte de Direction	1,868.36	-2,538.16
Résultat net des placements	22,254,854.25	6,531,609.98

6.8 Frais de gestion de la fortune

La Commission de haute surveillance a émis une directive pour la présentation des frais de gestion de la fortune à la date du bilan, selon les prescriptions de l'article 48a alinéa 3 OPP2. Cette directive prend effet pour les exercices comptables ouverts dès le 1er janvier 2013. Ces frais de gestion des fonds de placement (frais TER) ont toujours existé. Du fait de la directive de la Commission de haute surveillance, ces frais sont désormais présentés dans les comptes.

Jusqu'au 31 décembre 2012, les rendements des parts de placements collectifs détenus par la CPIC ont été comptabilisés dans les comptes à leur valeur nette. Cela découlait du fait que la valeur d'inventaire de telles parts était calculée après prélèvement de tous les frais internes du placement collectif, dont le total correspond au TER. Dorénavant, ces frais doivent être comptabilisés par la CPIC, avec en contrepartie une augmentation correspondante du rendement de la part du placement collectif concerné, c'est-à-dire à la valeur brute, avant prélèvement des frais internes selon le TER.

	2014 EUR	2013 EUR
Frais de gestion de la fortune selon compte d'exploitation	583,866	503,216
Frais de gestion pour les titres dont le TER est connu	1,027,556	1,141,209
Total des frais de gestion de fortune comptabilisés	1,611,422	1,644,425
Placements transparents	249,563,572	247,536,598
Placements dont le TER est non connu (selon détail ci-dessous)	15,517,671	2,615,690
Total des placements	265,081,243	250,152,288
Taux de transparence en matière de frais	94.15%	98.95%
Pourcentage des frais de gestion de la fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation par rapport au total des placements transparents en matière de frais	0.65%	0.66%

Liste des titres dont le TER est non connu au 31 décembre 2014 (non publié ou non accessible lors de l'établissement des comptes annuels)

ISIN	Fournisseur	Nom du produit	Volume	Valeur de marché	Segment
					<i>EUR</i>
LU1140671212	Lombard Odier Funds Europe	LOF CV DEF EUR IA UH PREF	250,000.00	5,984,396	A
LU0278937759	Aberdeen Asset Management	ABERDEEN GBL EM/MKT SM A2	57,715.00	873,095	A
LU0231479717	Aberdeen Asset Management	ABERDEEN EM MKT EQ I2 CAP	36,723.40	2,012,156	A
DE0002635307	BlackRock Inc	ISHARES STOXX EUROPE 600	44,984.00	1,540,702	A
JP3027630007	Nomura Holdings Inc	TOPIX EXCHANGE TRADED FD	250,000.00	2,484,847	A
LU0203243844	BNP Paribas SA	S&P GSCI CC 35/20 A CAP	88,300.00	2,622,474	A

Le Conseil de fondation a analysé la pondération de ces placements et confirmé sa politique de placements.

7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Liquidités et placements sur le marché monétaire

	31.12.14 EUR	31.12.13 EUR
Caisse	259.52	316.02
Chèques postaux	3,680.75	5,847.35
Avoirs en banques à vue	16,131,684.22	13,627,552.18
Compte de marge	15,031.56	8,461.01
Placements monétaires en devises étrangères	5,801,799.53	5,618,577.88
Total liquidités et placements marché monétaires	<u>21,952,455.58</u>	<u>19,260,754.44</u>

7.2 Créances

	31.12.14 EUR	31.12.13 EUR
PK Rück	503.10	493.67
Helsana Assurances SA (collective A)	312.94	891.45
Autres créances	0.00	941.04
Total créances	<u>816.04</u>	<u>2,326.16</u>

7.3 Compte de régularisation actif

	31.12.14 EUR	31.12.13 EUR
Loyers à recevoir	2,495.09	2,986.93
Impôts anticipés à récupérer	173,852.23	308,771.46
Intérêts courus	573,478.13	606,927.24
Dividendes à recevoir	11,162.71	10,913.35
Autres postes	6,040.20	0.00
Total compte de régularisation actif	<u>767,028.36</u>	<u>929,598.98</u>

7.4 Dettes

	31.12.14 EUR	31.12.13 EUR
Bénéficiaires sortants en attente de paiement	118,213.29	650,201.36
Autres dettes	2,394.70	0.00
Total dettes	<u>120,607.99</u>	<u>650,201.36</u>

7.5 Compte de régularisation passif

	31.12.14 EUR	31.12.13 EUR
Frais d'administration à payer	0.00	60,658.02
Versements reçus mais non attribués	19,331.26	65,645.50
Autres postes	95,900.57	81,065.63
Total compte de régularisation passif	<u>115,231.83</u>	<u>207,369.15</u>

7.6 Provisions générales

	31.12.14 EUR	31.12.13 EUR
Provision communication	14,866.54	13,361.34
Droits d'entrée fixe (max. CHF 100'000.00)	83,169.77	81,610.00
Droits d'entrée en excédent	29,205.26	42,535.70
Total provisions générales	<u>127,241.57</u>	<u>137,507.04</u>

Cette provision est à disposition du Conseil de Fondation en cas d'événements extraordinaires.

Le montant des droits d'entrée fixe est libellé en francs suisses (max CHF 100'000) ; le montant des droits d'entrée en excédent est, quant à lui, comptabilisé en euro.

Remarques :

- Nouvelle répartition comptable des Droits d'entrée (fixe / en excédent) depuis le 01.01.06.
- En 2014, décision du Conseil de Fondation de transférer CHF 10'000.-- du compte de provision "Droits d'entrée en excédent" vers le compte "Provison Communication".

7.7 Autres produits

	2014 EUR	2013 EUR
Produits extraordinaires	7,832.67	37,548.39
Autres revenus	42,089.52	29,410.97
Total autres produits	<u>49,922.19</u>	<u>66,959.36</u>

Remarque :

- Autres revenus : inclut les produits de secrétariat et la participation aux frais administratifs des Rentes Genevoises

7.8 Autres produits

	2014 EUR	2013 EUR
Salaires et charges sociales	205,828.97	214,780.64
Frais bancaires	578.34	889.55
Honoraires de comptabilité	282,623.29	278,880.49
Honoraires organe de révision	30,223.00	29,839.89
Honoraires Service de surveillance des Fondations	3,365.29	4,929.20
Honoraires divers	7,859.88	9,549.81
Matériel de bureau	1,662.92	0.00
Fournitures de bureau	675.52	1,455.90
Frais informatiques	11,517.01	21,060.00
Frais de bureau, ports, téléphones	25,687.87	30,969.76
Frais d'imprimerie	11,592.98	20,838.23
Frais de voyage et de représentation	7,250.28	6,678.15
Frais de location	21,107.26	23,102.59
Indemnités du Conseil de Fondation	52,368.37	51,034.63
Total frais d'administration	662,340.98	694,008.84

Les frais d'administration sont exclusivement en francs suisses. Le total des frais d'administration 2013 était de CHF 854'830.50, celui de 2014 est de CHF 803'956.63.

8 Demandes de l'autorité de surveillance

Les comptes de l'exercice précédent ont été validés par l'autorité de surveillance sans remarque particulière.

9 Autres informations relatives à la situation financière

Aucune information particulière à signaler.

10 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucune information particulière à signaler.

IVd Fiche technique au 31 décembre 2014

(ne fait pas partie des comptes annuels)

Adresse de l'immeuble	:	22, rue Merle-d'Aubigné
Surface en m ²	:	659 m ²
Nombre d'appartement – pièces	:	10 appartements de 3 pièces 15 appartements de 4 pièces 5 appartements de 5 pièces 1 appartement de 5,5 pièces 1 appartement de 6,5 pièces 1 arcade de 150 m ² 1 dépôt de 42 m ² au sous-sol 1 dépôt de 375 m ² au rez
Montant des loyers	:	Fr. 551'796.00
Année de construction	:	1973
Date d'achat	:	janvier 1980
Date de sortie du régime HLM	:	1996
Dates et montants gros travail	:	Année 1994 Réfection de l'étanchéité SARNAFIL de la toiture plate Fr. 82'600.00
	:	Année 1997 Réfection de la peinture de la cage d'escaliers Fr. 17'900.00
	:	Année 1999 Réhabilitation des façades (traitement de la carbonatation, peinture des fonds de façades et fenêtres (faces ext.), pose de ferblanterie). Remplacement des stores. Réfection étanchéité, isolation, ferblanterie de la terrasse de l'attique Fr. 416'000.00
	:	Année 2004 Travaux de galandage Fr. 9'700.00 Remise à niveau appartement 51 Fr. 44'000.00

	: Année 2006 Ascenseur	Fr. 13'595.00
	: Année 2008 Chaufferie mise en conformité	Fr. 85'000.00
	: Année 2009 RAS	
	: Année 2010 Peinture hall d'entrée	Fr. 2'200.00
	: Année 2011 Remise aux normes de l'abri	Fr. 6'385.00
	: Année 2013 rénovation partielle apt No 14 rénovation complète apt No 16 remplacement fenêtres acompte	Fr. 9'113.75 Fr. 35'158.45 Fr. 93'625.85
	: Année 2014 remplacement fenêtres solde réfection partie toiture basse	Fr. 92' 452.65 Fr. 7'947.00
Valeur comptable de l'immeuble	: Fr. 9'430'000.00	
Hypothèque	: 0.-	
Fonds propres investis	: Fr. 9'430'000.00	
Rendement brut	: Fr. 551'796.000 (5.85 %) (551'796.00/9'430'000.00 = 5.85 %)	
Rendement net (avant impôts)	: Fr. 410'718.00 (4.53 %) (427'537.00/9'430'000.00 = 4.53 %)	
Impôts	: Payé directement par le propriétaire.	
Provision pour gros travaux	: Fr. 85'000.00	
Provision pour impôt sur la plus-value	: Fr. 349'337.00	

Genève, le 5 février 2015

Thierry de HAAN

V. Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels présentés au chapitre IV de la Fondation privée caisse de prévoyance des interprètes de conférence (CPIC), comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié :

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 10 mars 2015

PricewaterhouseCoopers SA
Nicolas Biderbost
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Ludovic Derenne
Expert-réviseur

VI. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Jacques-André SCHNEIDER, Président
p/a CPIC

Monsieur Daniel ANDRÉ, Vice-Président

+32-2 343 84 68
daniel.andre@skynet.be

Madame Agnes PERROT

+41-79 212 8962
agnes.perrot@bluewin.ch

Madame Anne-Marie ARBAJI-SFEIR

+33-1 47 68 16 92
Amarbaji@aol.com

Madame Dominique BAZ

+41-22 346 13 14
baz.lindah1@dbmail.com

Composition du secrétariat

Madame Anne MORNAL-NASSRALAH
Madame Monique PARATTE
Madame Jacqueline VICARIO-LOCCI, Directrice

ADRESSE DE LA CPIC

Rue du Stand 51
Case postale 5683
CH-1211 GENÈVE 11

Téléphone : +41-22 310 59 20 (matin seulement)
Télécopie : +41-22 310 59 28
E-mail : cpic@cpic.ch
Internet : <http://www.cpic.ch>

ADRESSE BANCAIRE CPIC

Bénéficiaire : CPIC
Compte du bénéficiaire (IBAN): CH4308760000008569100
Banque du bénéficiaire : LOMBARD ODIER DARIER HENTSCHE & CIE
Swift code LOCYCHGG
Clearing 8760
Réf.: « Pour compte individuel l..... au nom de »

Caisse de **P**révoyance des **I**nterprètes de **C**onférence

Rue du Stand 51 • Case postale 5683 • CH-1211 GENÈVE 11

Tél.: +41-22 310 5920 • Fax: +41-22 310 5928

e-mail: cpic@cpic.ch • internet: www.cpic.ch